

REGLEMENTATION SPORTIVE

1ERE EPREUVE SPORTIVE : 05/10 > 17/12



POUR CETTE 1ERE EPREUVE SPORTIVE DU DEFI HANDISPORT SARBACANE 2026-2027, LA CIBLERIE UTILISÉE SERA LA "CIBLE BILLARD" (VOIR "FICHE CIBLERIE"). LA FICHE CIBLERIE EST À IMPRIMER EN FORMAT A4 !

LA CIBLE EST À PLACER À UNE DISTANCE DE 2M50 ENTRE LE BOUT DE LA SARBACANE ET LA CIBLE, ET À UNE HAUTEUR DE 1M30 (CENTRE DE LA CIBLE) DU SOL.

RAPPEL : DEUX CLASSIFICATIONS "SARBACANE" POSSIBLES POUR LES EPREUVES SPORTIVES DU DEFIS HANDISPORT SARBACANE 2026-2027 (PAS DE POSSIBILITÉ DE CHANGEMENT D'UN DÉFIS À L'AUTRE) :

"AVEC POTENCE"

TOUTES PERSONNES NE POUVANT TIRER QU'AVEC L'AIDE D'UNE POTENCE. L'AIDE D'UN ASSISTANT SPORTIF EST POSSIBLE.

"SANS POTENCE"

TOUTES PERSONNES POUVANT TIRER SANS L'AIDE D'UNE POTENCE. PAS D'ASSISTANT SPORTIF POSSIBLE.

AFIN DE GARANTIR L'EQUITE SPORTIVE, L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS APPLIQUERONT LA RÉGLEMENTATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT, ET DONC, TIRERONT À UNE DISTANCE DE 2M50 (DISTANCE ENTRE LE BOUT DE LA SARBACANE ET LA CIBLE) ET EN POSITION ASSISE !

ECHAUFFEMENT

L'ECHAUFFEMENT EST LIBRE ! VOUS POUVEZ TIRER AUTANT DE FLECHES QUE VOUS LE SOUHAITEZ. CEPENDANT, A PARTIR DU MOMENT OÙ VOUS COMMENCEZ LE DEFI SPORTIF, VOTRE ECHAUFFEMENT SERA TERMINÉ.

ORGANISATION DU DEFI SPORTIF

POUR CE DEFI SPORTIF, LE PARTICIPANT DEVRA EFFECTUER 10 VOLEES DE 3 FLECHES. LES POINTS SERONT COMPTABILISES, PAR VOLEE, DU PLUS GRAND AU PLUS PETIT (EXEMPLE : 7 - 7 - 5).

SACHANT QUE :

- TOUTE FLECHE N'ATTEIGNANT PAS LA CIBLE SERA CONSIDÉRÉE COMME NULLE (0 POINT).
- LORSQUE LA FLECHE RETOMBE AU SOL APRES AVOIR TOUCHE LA CIBLE (REBOND), LE TIREUR A LE DROIT DE TIRER UNE AUTRE FLECHE.
- DANS LE CAS D'UNE FLECHE DIT "CORDON" (LA TIGE METALLIQUE DE LA FLECHE TOUCHE LA LIGNE DE SEPARATION DE DEUX ZONES), LES POINTS DE LA ZONE LA PLUS ELEVEE SONT COMPTABILISES.
- DANS LE CAS OÙ UNE FLECHE EST PLANTEE DANS UNE AUTRE, DIT "ROBIN", LES POINTS COMPTABILISES SERONT IDENTIQUES À CEUX DE LA PREMIÈRE FLECHE (MEME SI LA POINTE VA A SON TOUR SE PLANTER DANS UNE ZONE DE VALEUR INFERIEURE OU SUPERIEURE).

RESULTAT

LES RESULTATS DE CE 1ER DEFI SPORTIF SONT A INSCRIRE SUR LA "FICHE RESULTAT" ET A RENVOYER AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA SOMME POUR LE **VENDREDI 17 DECEMBRE 2026 (DERNIER DELAI)** PAR MAIL À L'ADRESSE SUIVANT : CD80@HANDISPORT.ORG. TOUS RESULTATS ENVOYES "HORS DELAI" SE SERONT PAS COMPTABILISES !

BONNE CHANCE A TOUS !